

# L'intercommunalité au quotidien

*La loi Chevènement de juin 1999 a donné un nouvel élan à la coopération intercommunale en incitant fortement à la création des Communautés de Communes, Communautés d'Agglomération et des Pays.*

*Pour illustrer ces nouvelles formes d'intercommunalité, l'Unité 35 est allé à la rencontre des militants et des élus du Pays de Brocéliande.*

*Forts de leurs compétences, de leurs expériences, ces témoignages éclairent le devenir de l'Ouest du département.*

Avec un peu plus de 36 000 communes, la France bénéficie d'un atout indéniable : la proximité des élus et des citoyens. Cependant, à partir de 1950, les communes se sont regroupées en syndicats pour exercer des missions spécifiques : la distribution de l'eau, de l'électricité, le contrôle des crues et l'entretien des rivières, la collecte et le traitement des déchets ménagers, l'entretien des chemins ruraux, etc. Plus récemment sont apparues les missions sociales et économiques, sportives, culturelles..., si bien que chaque commune appartient à plusieurs syndicats, ayant chacun sa compétence propre, qui ne regroupent pas forcément les mêmes communes et ceci est d'autant plus vrai pour des communes situées à l'extrémité d'un canton ou d'un bassin d'emploi. Pour clarifier cet enchevêtrement de compétences, le législateur a proposé des formes plus structurées d'intégrations communales : les Communautés de Communes, les Communautés d'Agglomération et les Pays. Ces nouvelles entités se dotent de certaines compétences mais aucune à ce jour n'a eu la prétention de recouvrir toutes les compétences de tous les syndicats. Partant de cet historique, il y a deux visions de l'intercommunalité et une conséquence indispensable.

#### Une vision manichéenne :

D'un côté, les bons dans une structure ; de l'autre, les méchants dans une autre structure. Cette vision réductrice facilite les caricatures, les fausses vérités, les demi-mensonges, par exemple nous avons entendu : « Si Talensac adhère à la Communauté d'Agglomération de

Rennes, il faudra accueillir des cas sociaux ». En plus du manque de fraternité, qui est une composante de notre République, c'est faux : chaque commune conduit ses programmes de construction à sa guise. Mais une bonne vision de la solidarité sociale passe par le souci profond d'intégration de toutes les populations y compris celles en difficulté.



**Robert LABBÉ**  
Ancien Maire de Le Verger

#### Une vision solidaire :

D'abord à l'intérieur de la communauté choisie, on ne peut pas vouloir le beurre et l'argent du beurre ; adhérer à une communauté, c'est accepter de partager des risques, des espoirs, des paris. Par exemple, investir dans Rennes-Atalante, c'est anticiper sur les emplois de demain ; créer le VAL, c'est se doter d'un outil, qui avant la réalisation est critiqué et qui sera ensuite unanimement apprécié. Il suffit de se souvenir des difficultés rencontrées lors de la création du métro parisien.

La solidarité passe d'abord par la mise en commun de la taxe professionnelle qui est en partie (la part salariale) un impôt dépassant les limites communales, le salarié d'une

entreprise peut résider dans une autre commune alors que les trois autres impôts locaux font référence à un lieu précis. La solidarité passe aussi par l'acceptation des décisions communautaires : Cesson, par exemple, oublié nombre de ses devoirs communautaires au nom d'une constatation politicienne déplacée.

Mais chaque commune adhérente à une communauté reste aussi partie prenante dans des syndicats où elle doit aussi jouer la solidarité ; même si la zone géographique n'est pas la même. Par exemple, Le Verger a adhéré au District en 1992 mais a aussi accepté un centre d'enfouissement et une déchetterie dans le cadre du SITCOM. De même pour l'eau, Le Verger n'a rien à voir avec Rennes, sauf que pour cette question tous les élus responsables doivent être solidaires au travers des interconnexions entre syndicats, ou des investissements concernant tout le département.

#### Conclusion.

L'intercommunalité au quotidien, c'est à la fois compliqué et simple. Compliqué parce que les structures s'enchevêtrent les unes les autres ; que les réseaux sont multiples, les zones géographiques différentes, tout cela ne facilite pas la vie des citoyens et des élus : à nous de demander une simplification. C'est aussi simple, car s'agissant de collectivités locales, elles sont contrôlées par l'Etat, la Chambre Régionale des Comptes. Mais ce sera encore plus simple si on ne conçoit pas l'intercommunalité comme un enjeu politicien : la ville contre la campagne, X contre Y. La France sera dotée d'un très bon outil avec les communautés. Enfin, il faut surtout éviter que ces communautés soient confisquées par des notables corporatistes n'ayant aucune vision sur le futur mais recherchant seulement à préserver des intérêts privés présents, c'est hélas parfois le cas dans certaines communautés en France.

**Robert LABBÉ**



**Victor PRÉACHAT**  
Conseiller Général  
de Montfort

**L'UNITÉ 35 — Peux-tu présenter un historique rapide du Pays de Brocéliande ?**

**VICTOR PRÉACHAT** — Le Pays de Brocéliande s'est constitué en 1991 autour d'un projet de pôle agro-industriel. En application de la loi d'orientation d'aménagement et de développement du territoire de 1995, l'Association pour le Développement du Pays de Brocéliande a été constatée par la CDCI puis officiellement reconnue par arrêté préfectoral du 25 février 1997. La nouvelle loi Chevènement associée à la loi Voynet donne aux pays une nouvelle dimension en leur permettant de passer contrat avec l'Etat et la Région sous réserve de se doter d'une charte qui précise leur projet de développement. Le contenu de cette charte est actuellement en discussion dans le cadre du volet territorial du Contrat de Plan Etat-Région (2000-2006). Nous avons à plusieurs reprises regretté que le Pays ait attendu aussi longtemps pour réfléchir à l'élaboration d'un projet global et structuré.

**L'UNITÉ 35 — Quelle est la composition et le territoire couvert par le Pays ?**

**VICTOR PRÉACHAT** — En 1991, le Pays de Brocéliande s'est constitué par la fédération des syndicats intercommunaux existant sur le «Pays de Montfort» dont le territoire correspond aux cinq cantons de l'ancien arrondissement à l'exception des communes de Clayes, La Chapelle-Thouarault et Le Verger qui ont adhéré au District de Rennes devenu Rennes-Métropole. Les chambres consulaires, elles-mêmes regroupées au sein d'une antenne de Pays (antenne3c), ont

# Brocéliande

## Un Pays à vivre...

**Victor Préachat, Conseiller Municipal de Montfort depuis 1983, Conseiller Général du canton depuis 1989, connaît bien ce secteur Ouest du département dont il est originaire. Il siège régulièrement depuis plusieurs années au Conseil d'Administration du Pays de Brocéliande. Il a accepté de répondre à nos questions.**

été dès l'origine des partenaires de premier plan pour les collectivités au sein du Pays.

Le Pays de Brocéliande est une association dont les organes dirigeants ont évolué au fil des ans.

A l'origine, quelques élus de droite du secteur ont regroupé autour d'eux les délégués consulaires dans une instance qui se voulait entrepreneuriale et où les élus n'auraient été selon les promoteurs du projet, qu'un frein à la dynamique de développement espérée.

Cependant, il est vite apparu que les élus locaux étaient indispensables à une réflexion d'ensemble.

Aussi, par cooptations successives, ont été admis au C.A. du Pays, les Conseillers Généraux, Régionaux, les Présidents de Communauté de Communes, les Maires des chefs-lieux de canton aux côtés des délégués consulaires, plusieurs ayant d'ailleurs la double casquette. Au total,

une vingtaine de personnes dont la légitimité à gérer cette instance grâce à des fonds publics n'est pas indiscutable. Le régime de la cooptation étant toujours en vigueur, les élus de droite sont omniprésents et il n'est pas facile aux élus socialistes de faire entendre leur différence. Sur ce point, l'obligation légale de créer un Conseil de Développement permettra d'associer les différents acteurs associatifs à la réflexion sur l'avenir du Pays et constitue donc une avancée démocratique pour le fonctionnement du Pays.

**L'UNITÉ 35 — Comment vois-tu l'avenir du Pays de Brocéliande ?**

**VICTOR PRÉACHAT** — Le Pays de

Brocéliande rassemble 43 communes réparties sur cinq cantons pour une population totale recensée en 1999 de 57 671 habitants. C'est un petit Pays au regard des normes couramment admises. Certains considèrent que sa pérennité de ce fait n'est pas assurée. L'avenir nous le dira...

Dans l'immédiat, les élus socialistes en charge de responsabilités sur le Pays pensent que cette expérience originale doit être poursuivie. Elle est fondée sur une certaine identité, un attachement de la po-



pulation à ce territoire identifié jusqu'en 1926 sous l'appellation «d'arrondissement de Montfort» qui reste ancrée dans la mémoire collective.

Certains imaginent un Grand Pays de Brocéliande à cheval sur le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. Cela paraît irréaliste compte tenu du contexte administratif et politique.

D'autres pensent que l'actuel Pays de Brocéliande a vocation à être intégré dans le Pays de Rennes !

Pour notre part, puisque le Pays est reconnu et qu'une volonté locale de travailler ensemble existe, nous pensons qu'il doit poursuivre son action, mais nous sommes convaincus qu'il est indispensable qu'il établisse des partenariats avec l'Ag-

glomération et le Pays de Rennes qui sont ses partenaires économiques naturels notamment pour ce qui est de l'emploi.

Après avoir envisagé la voie d'une compétition stérile avec le District de Rennes, les dirigeants du Pays de Brocéliande paraissent avoir compris que le partenariat sera la voie la plus fructueuse. Cependant force est de constater qu'au-delà des discours d'intention, bien peu de signes concrets sont venus étayer cette démarche en direction du pôle économique majeur que constitue la capitale régionale.

Il résulte de cette erreur stratégique que le Pays n'a toujours pas impulsé d'actions au niveau des ambitions affichées.

Certes, des Points Accueil Emploi ont été ouverts dans chaque chef-lieu de canton à l'exemple de ce qui s'est fait sur l'ensemble du département.

La création de la plate-forme Brocéliande Initiative Emploi constitue la réalisation la plus innovante en faveur de la création d'entreprises.

Pour le reste, le Pays a favorisé la concertation entre les différentes collectivités locales et la mobilisation des moyens communs (20 F/habitant) pour conforter des actions existantes dans le domaine économique et touristique.

Enfin, l'avenir du Pays passe par la capacité des partenaires à concilier la démarche du «développement éclaté» choisi comme axe stratégique avec la nécessité de conforter le pôle structurant du Pays que constitue Montfort.

A l'évidence, cette exigence ne sera satisfaite que par un fonctionnement plus démocratique du Pays où les propositions des différentes sensibilités politiques seront mieux entendues et prises en compte pour enrichir la réflexion commune.

**Victor Préachat**

# Pays de Brocéliande ou Pays de Rennes ?

**L**a création du Pays de Rennes et ses 420 000 habitants doit faire réfléchir le Pays de Brocéliande et ses presque 60 000 habitants : quel est l'intérêt général indépendamment des intérêts des uns et des autres ?

Le Pays n'a pas vocation à devenir un échelon administratif supplémentaire concurrentiel des cantons ou des départements, mais un maillage du territoire à l'échelle de la Bretagne où doivent être étudiées les grandes orientations telles que le transport, le logement, le développement économique, le tourisme, le commerce de proximité en lien avec les grands pôles commerciaux.

Le Pays de Brocéliande, nom de légende, regroupe les Communautés de Communes de Bécherel, Montauban, Montfort-sur-Meu, Plélan-le-Grand, ce qui correspond sensiblement au district de

Montfort de 1790. Au cours de ces deux siècles derniers, ces cantons n'ont pas développé de liens forts, ni de pôles d'attraction communs si ce n'est un développement économique sensiblement identique dépendant de l'agroalimentaire. N'oublions pas que la moitié de ces communes est située dans l'aire urbaine de Rennes et que le bassin d'emploi recouvre son territoire. La crainte de perdre une identité difficile à percevoir doit-elle nous empêcher de réfléchir à notre adhésion au Pays de Rennes dont l'une des portes pourrait être la prochaine Maison du Pays de Brocéliande située à Montauban ?

Le canton de Montauban, situé à l'entrée de la Bretagne centrale de par le croisement de la voie ferrée Paris-Brest et les nationales 12 et 164 et une voie transversale, pourrait devenir un nœud de communication stratégique, notamment pour le transport multi-modal, mais cela ne se concrétisera que si nous sommes partie prenante dans les décisions rennaises.

Le développement économique du Pays de Brocéliande ne peut rester dépendant

de l'agroalimentaire même s'il nous faut développer les activités de transformation porteuses d'emplois en lien avec les centres de recherche.

L'augmentation du prix des terrains de Rennes et de sa couronne incite les ménages à s'éloigner de la ville centre, encore ne faudrait-il pas que les économies réalisées soient dépensées dans des coûts de transport prohibitifs. Si la ville est un choix de vie pour les personnes qui le souhaitent

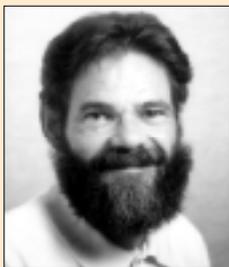
et la densité paraît normale pour y permettre certains équipements culturels et sportifs de dimension régionale voire nationale, ceux qui ont choisi de demeurer en zone rurale doivent pouvoir accéder à toute forme de culture et activité sportive. La réduction du temps de travail conduira chacun à développer ses loisirs. Le développement d'un tourisme durable en faisant mieux connaître la *Cité du Livre*, le *Parc de Trémelin*, la *Forêt de*

*Brocéliande...* situés à une demi-heure de transport de la ville centre permettrait d'autant plus la vie de nos cités que les transports seraient facilités à des prix accessibles à tous. Un grand pays ne faciliterait-il pas la promotion et le développement d'un tourisme vert en incitant chacun à une amélioration qualitative de notre environnement ?

Le développement du commerce de notre secteur est intimement lié aux sites d'implantation des grandes surfaces de Rennes et sa périphérie : il convient donc de participer aux choix des éventuelles surfaces de vente à agrandir ou à créer.

Pourquoi ne pas profiter des institutions du Pays de Rennes pour construire les équipements, les logements, les ateliers relais nécessaires au développement de nos communes et communautés de communes dans un cadre réglementaire de plus en plus complexe ?

L'appartenance au même pays des urbains et des ruraux ne peut que leur permettre de mieux se connaître donc mieux s'apprécier.



**André DEMAY**  
Secrétaire de la section  
de Montauban

André DEMAY

## Témoignage

# Femme et élue municipale



**Claudia Rouaux,**  
Conseillère Municipale  
de Montfort.

**D**ans ma vie de mère au foyer, rien ne me prédisposait à devenir conseillère municipale, mais mon investissement dans la vie associative locale m'a valu d'être contactée et le goût de la découverte a fait le reste. Très déçue par le résultat des élections municipales de 1995 et notre faible représentation au Conseil Municipal (37 voix d'écart pour 6 sièges contre 21), j'ai abordé les séances de Conseil très impressionnée. Prendre la parole était chose difficile, surtout face à une majorité quelquefois irrespectueuse, souvent dirigiste et peu démocrate. Mais Victor Préauchtat a su nous encourager à nous exprimer et nous guider vers une opposition constructive, et aussi, personnellement, me remonter le moral à mi-mandat quand le découragement s'est fait ressentir.

Aujourd'hui, à mes yeux, le bilan est positif, je pense que ces cinq années d'opposition m'ont beaucoup appris et me seront profitables si comme je le souhaite vivement, la balance penche enfin du bon côté en 2001.

Du fait de la parité hommes-femmes ces prochaines élections s'annoncent sous un aspect différent pour les femmes qui seront numériquement à égalité avec les hommes sur les listes de candidatures. Cette disposition sera source de motivation pour les femmes et j'espère qu'elles saisiront les possibilités nouvelles que leur offre la législation pour s'investir dans la vie publique.

Claudia Rouaux.

# Les implications actuelles et futures du Pays de Brocéliande à Montauban

Ce n'est qu'à partir de 1995 que l'Association du Pays de Brocéliande dont le but essentiel était de promouvoir le tourisme dans notre secteur y a ajouté le développement économique.

Sur le secteur de Montauban, l'aspect touristique n'existe vraiment que sur la commune de Médréac (exploitation du Vélorail avec 20 000 visiteurs lors de la dernière saison) et celle du Lou-du-Lac avec son célèbre «café-château» constitue l'autre curiosité. Le château féodal de Montauban n'est plus ouvert au public.

Au point de vue économique, le Pays de Montauban dispose de deux atouts majeurs, il est situé au centre d'un croisement de voies de communication (fer et route) qui desservent essentiellement le Nord et le Centre de la Bretagne et d'une tradition agro-alimentaire très ancienne (fromagerie). A cette activité, se sont greffées l'usine *Montal-Jambon*, le commerce de viandes avec le *Groupe Even*, le travail de l'inox avec le *Groupe Boccart* et de nombreuses fabriques d'aliments du bétail. Un nouveau pôle d'activité vient de se mettre en place. Il a pour vocation le secteur de la communication et emploie environ 400 salariés.

Depuis 1998, le Pays de Brocéliande prend une importance grandissante dans notre canton puisque la Communauté de Communes de Montauban a accepté d'accueillir et de financer la Maison de Pays (son siège administratif). Le coût connu de cette maison en cours de rénovation s'élève déjà à 10 millions de francs pour un engagement prévisionnel de 3 millions de francs.

Dans ce montage, le Pays de Brocéliande n'apporte que 700 000 francs. Il sera locataire de la Communauté de Communes de Montauban qui financera en grande partie le restant.

Pour promouvoir de tels engagements et peut-être pour entreprendre une valorisation importante du pôle économique de la Brohinière. Celui-ci constitue un véritable lieu stratégique de développement économique du Pays de Brocéliande. La Communauté de Montauban éventuellement aidée par celle de Saint-Méen ne pourront raisonnablement pas supporter seules les investissements indispensables à l'aménagement de cette zone. La création et l'extension d'embranchements ferroviaires pour desservir les nouvelles zones d'activités nécessitent des fonds importants. Dans l'état actuel des choses, le Conseil Régional n'envisage pas de participer à ces travaux qui pourtant participeraient à l'aménagement du territoire et au développement rural.

En conséquence, il est peut-être urgent et nécessaire de créer la nouvelle Communauté de Communes du Pays de Brocéliande qui regrouperait les cinq communes actuelles.

*Serge JALU*  
Conseiller Municipal de Montauban

## La section de Montfort-sur-Meu

La section de Montfort-sur-Meu du Parti Socialiste a été officiellement créée en 1974 avec vocation de rassembler les militants de l'ensemble du canton.

Grâce à la mobilisation ainsi déclenchée, Roger Beaulieu, alors Maire de la Chapelle-Thouarault, était élu en 1976 Conseiller Général sous la bannière socialiste à l'occasion d'une élection triangulaire.

Réélu en 1982 sans difficulté, il se retirait à l'issue de son second mandat et Victor Préaucht, jusqu'alors secrétaire de la section, lui succédait en 1989.

Je ne suis secrétaire de la section que depuis trois ans. Elle regroupe actuellement un quinzaine d'adhérents sur un canton dont les électeurs donnent désormais régulièrement la majorité aux candidats socialistes lors des différents scrutins grâce au travail réalisé sur le terrain par une centaine de sympathisants.

Beaucoup de chemin a été parcouru dans la foulée de l'élection de François Mitterrand. Une nouvelle génération de militants est portée aux responsabilités publiques lors des élections municipales de 1983 :

— Robert Labbé, Maire de Le Verger ;

— Alfred Trinquart, Maire de La Chapelle-Thouarault ;

— Victor Préaucht à la tête d'une liste d'Union de la Gauche obtient 5 sièges à Montfort succédant à Emmanuel Tostivint et François Salaün (1977-1983).

Elisabeth Burel devient Maire de La Nouaye en 1987.

Depuis, au fil des élections municipales, le nombre de sympathisants présents dans les Conseils Municipaux s'est accru sensiblement et l'on en dénombre environ le 1/3 des élus.

Concernant la ville de Montfort, lors de élections municipales de 1995, 37 voix seulement manquaient à la liste de gauche conduite par Victor Préaucht. Depuis 1989, les scores sont particulièrement serrés au chef-lieu de canton. Les socialistes mettront bien sûr, tout en œuvre pour que le changement intervienne enfin à la tête de la commune en 2001. Le travail sérieux réalisé par les élus de gauche dans l'opposition permet de nourrir de réels espoirs face à la droite conservatrice. Des changements interviendront également dans différentes communes, et les militants et les sympathisants socialistes resteront présents au service de leurs concitoyens. Rappelons également que notre camarade Jean-Michel Boucheron a été député de la circonscription de Rennes-Montfort en 1981 jusqu'au découpage Pasqua. Mais il a fallu attendre 1997 pour que Marcel Rogemont après plusieurs années de travail assidu sur le terrain reprenne à la droite ce siège de député.

*Gilles Roberi*  
Secrétaire de section,  
Conseiller Municipal de Montfort

## La section de St-Méen-le-Grand

### Socialistes et militants dans un canton de droite

A l'extrémité Ouest du département, le canton de Saint-Méen est un canton à forte empreinte rurale et agro-alimentaire. Malheureusement, l'avenir y demeure incertain. Le dernier recensement a révélé que le nombre de décès a été supérieur à celui des naissances ; que le nombre des départs a été supérieur à celui des arrivées. C'est — à une exception près — un ensemble de 9 communes à population relativement âgée ne retenant pas ses jeunes, particulièrement les plus diplômés. Il a aussi été écarté du nouveau périmètre des aides européen-

nes et doit se contenter des mesures d'accompagnement qui préludent à leur disparition. L'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la RN 164 qui en ferait une porte d'entrée à la Bretagne Centrale se fait attendre.

La gauche a bien réalisé quelques percées significatives dans ce canton qui lui est traditionnellement hostile et qui représente pour les socialistes une «terre de mission». Aussi René Jamet, le secrétaire de la section, a-t-il bien du mérite à entretenir la flamme, ce qu'il fait d'ailleurs sans rechigner.

**Socialistes  
et militants  
dans un canton  
de droite (suite)**

«J'ai adhéré au PS en 1987 grâce à des anciens comme Louis Besseiche, Pierre Rouvrais, Pierre Le Marrec... En 1990, je devenais secrétaire d'une section qui a compté au mieux 14 adhérents. Pour diverses raisons (décès, coût de la carte, profession «expo-sée»...) le nombre a diminué».

Cela ne le décourage pas :

«Pour moi, il est indispensable que la section continue d'exister ; je vais essayer de la rendre plus vivante en faisant adhérer quelques amis !». Une récente adhésion significative a conforté son optimisme.

En 1989, une liste Clouin-Jamet faisait entrer quatre socialistes au Conseil Municipal de Saint-Méen. En 1995, une triangulaire réduisit ce nombre à trois. Des adhérents ou sympathisants siègent aussi dans les autres conseils municipaux du canton, notamment à Gaël, Muel et Le Crouais. Une de ces trois femmes, Pierrette Lemoine, élue mévennaise, témoigne :

— «Est-ce difficile d'être élue et de gauche à Saint-Méen ?

— Non, plus maintenant. La gauche comme courant d'opinion est admise par les gens. En 1995, au Conseil Municipal — où figuraient sur la liste gagnante beaucoup de novices — l'expérience des réélus de gauche les faisait respecter. Je regrette simplement qu'ici il n'y ait pas plus de femmes à s'engager, ou à pouvoir s'engager».

Voilà, en effet, pour se conformer à la loi, un autre défi !

*Michel Clouin,  
Conseiller Municipal, Saint-Méen.*

# Fête du 1<sup>er</sup> Mai

à partir de 12 h 30

**Buffet républicain**  
**salle des fêtes de saint-briac**  
(D 603, direction Dinard - Saint-Lunaire - Saint-Briac)

avec l'intervention de

**Jean-Claude du CHALARD**

Conseiller Régional de Bretagne  
Premier Secrétaire Fédéral d'Ille-&-Vilaine

**INVITÉS D'HONNEUR**

**Jacky LE MENN**

Conseiller Général d'Ille-&-Vilaine

**Bertrand COLLET**

Premier des Socialistes à Dinard

ET DE NOMBREUX CONSEILLERS RÉGIONAUX  
ET CONSEILLERS GÉNÉRAUX D'ILLE-&-VILAINES

## Menu

Apéritif  
Salade Piémontaise, Niçoise  
Taboulé  
Assortiment de Charcuterie  
Terrine de Poisson  
Viande Froide :  
Porc, Bœuf, Poulet  
Dessert  
Vin ou Jus de Fruit  
Café

**100 F**

## BUFFET RÉPUBLICAIN

**RENSEIGNEMENTS :** Eric LE FAOU 02 99 46 12 06 — Yvonne BOSSARD 02 99 88 52 02

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nombre de repas : \_\_\_\_\_ x 100 F = \_\_\_\_\_ Francs

**RÉSERVATIONS ET RÈGLEMENTS à adresser AVANT LE 25 AVRIL à :**

**Section PS du Canton de Dinard - 10 bis, rue Levavasseur - 35800 DINARD**